

Le FRAQassant



Vol. 24 - N°3, Septembre-octobre 2005



Bonjour à toutes et tous,

En ce début de mot du président, des félicitations s'imposent. Malgré la diminution du nombre de fermes, malgré des conditions d'établissement toujours plus difficiles, malgré cette impression qu'un nuage noir plane parfois au-dessus du secteur agricole, vous

êtes toujours aussi nombreux à faire confiance à la FRAQ. En effet, une fois de plus cette année, nous dépassons les 1 200 membres. Je vous en remercie sincèrement!

Votre présence dans nos rangs nous confère crédibilité et influence. Ces 1 200 membres donnent un véritable poids lorsque vient le temps d'interpeller les intervenants et surtout, vous êtes notre première source d'information pour connaître les préoccupations de la relève. Encore merci!

D'autres bonnes nouvelles attendent la relève. D'emblée, je peux vous affirmer que la politique jeunesse : volet établissement et relève agricole progresse. Une évolution lente mais quelques actions verront le jour d'ici notre prochaine assemblée. Je pense, entre autres, au projet de mentorat (ou parrainage), à une future banque de ferme sans relève ou encore à des fiches sur les modes d'établissement. De petites actions, j'en conviens, mais il s'agit avant tout d'actions concrètes qui vont au-delà des mots.

Je tiens à vous rassurer : la FRAQ est toujours en attente du plan d'action à long terme. Fort de la promesse du ministre de l'Agriculture lors de son passage à notre assemblée, nous attendons un plan d'action qui puisse

véritablement nous permettre d'atteindre l'objectif, c'est-à-dire 25 établissements de plus en 2006, 50 établissements supplémentaires en 2007 et ainsi de suite. Nous n'en démordrons pas et il faudra donc donner un sérieux « coup de barre ».

Le dossier de l'environnement bénéficie des effets positifs de la politique jeunesse. À cet effet, la FRAQ a convenu avec le ministère de l'Agriculture de mettre en place un groupe de travail qui aura pour mandat de définir les modalités d'un programme d'aide financière destiné exclusivement à la relève agricole pour des investissements relatifs à la protection de l'environnement. En d'autres termes, il semble que la relève aura enfin droit à son propre programme Prime-Vert. Une bonne nouvelle.

La FRAQ procédera à l'embauche d'une seconde ressource sur une base contractuelle. Son rôle sera clair : développer les communications et particulièrement le FRAQassant et assurer un meilleur service aux membres. Bref, elle veillera à mieux répondre à vos besoins.

Quelques dossiers occuperont nos énergies au cours des prochains mois. Je pense évidemment au site web de la FRAQ dont le lancement est prévu début 2006. La réforme des services-conseils en agriculture attire également notre attention. Il faudra que la relève et l'établissement trouvent leurs places dans les nouveaux réseaux régionaux. Un dossier à suivre. Je vous souhaite de bonnes récoltes et au plaisir de vous reparler.


Benoit Martin
Président

NOUVELLES BRÈVES

PRIX D'EXCELLENCE POUR LES ÉTUDIANTS EN AGRICULTURE

Le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole (CCGEA) lance un défi aux étudiants en agriculture : rédiger un essai d'un maximum de 500 mots sur le thème *Quelles compétences devront avoir les gestionnaires agricoles de demain pour réussir?* Les cinq essais gagnants se mériteront chacun une bourse de 1 000 \$. De plus, les gagnants présenteront leur essai lors du prochain atelier sur l'innovation en gestion à Ottawa en juin 2006.

Pour participer, il faut compléter un formulaire d'inscription et déposer sa candidature au plus tard le 31 mars 2006. Pour de plus amples renseignements, on consulte le www.farmcentre.com.

PARTENARIAT AVEC LA TERRE DE CHEZ NOUS

Certains auront peut-être remarqué une présence accrue de la FRAQ dans les pages de la Terre de chez nous. En effet, la Fédération vient de conclure un important partenariat avec la TCN et le réseau des concessionnaires New Holland du Québec. L'entente prévoit que la relève assurera la visibilité d'un camion — à être tiré à l'été 2006 — lors des nombreuses activités agricoles. En contrepartie, la FRAQ s'est vu remettre un chèque de 10 000 \$.

Il s'agit là d'une belle opportunité de visibilité pour la relève agricole puisque la FRAQ bénéficie d'une demi-page hebdomadaire dans la TCN pour faire la promotion de ses activités. Une invitation est lancée à tous les groupes de relève qui souhaiteraient distribuer des coupons de tirage à leur tour. Pour ce faire, communiquez avec nous dans les semaines précédant votre activité. En terminant, la FRAQ souhaite adresser de sincères remerciements au réseau des concessionnaires New Holland.

DU CÔTÉ DES SPÉCIALITÉS

Trois fédérations spécialisées s'intéresseront de près à la relève agricole au cours de l'automne. D'abord, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation adoptera, selon toute vraisemblance, une modification à ses règlements qui aura pour effet de favoriser l'établissement dans cette production réputée difficile d'accès. Le programme d'aide à la relève prévoit le démarrage d'une nouvelle entreprise par année par une relève non-apparentée, qui se verra prêter la totalité de son quota. Quand à la relève apparentée qui reprend la ferme familiale, elle se verra également prêter une certaine quantité de quota.

Ensuite, le syndicat des producteurs d'œufs d'incubation travaille actuellement à la rédaction d'un programme d'aide à la relève. Ce programme prévoit deux mécanismes d'aide selon les critères habituels : congé de prélevé jusqu'à concurrence de 21 000 \$ et location supplémentaire de quota. Une décision devrait se prendre au cours des prochaines semaines.

Enfin, la Fédération des producteurs de pommes de terre consulte actuellement ses membres sur la mise en place d'un contingent dans le secteur de la table. Et qui dit contingent, dit quota et généralement difficulté d'accès pour la relève. Toutefois, la modification réglementaire à l'étude prévoit une banque de contingent destinée à la relève. Ainsi, un jeune qui reprendrait une ferme de pommes de terre pourrait se voir prêter du contingent sur une période limitée. Un premier pas dans la bonne direction.

La FRAQ profitera des pages du FRAQassant pour vous donner de plus amples renseignements sur chacun de ces programmes d'aide à la relève.

OFFRE D'EMPLOI

LA FRAQ CHERCHE...

AGENT EN VIE SYNDICALE

Type d'emploi : Contractuel à temps partiel (1 an), avec possibilité de renouvellement (travailleur autonome)

Lieu de travail : À distance (télé-travail)

Durée : Cent (100) journées réparties sur une année

Description :

Relevant du secrétaire de la Fédération et du conseil exécutif, le titulaire du poste offre un soutien en vie syndicale aux syndicats régionaux ainsi qu'aux membres. Dans cet esprit, il rédige le bulletin d'information Le FRAQassant (six parutions par année). Il participe, à l'occasion, à des événements du secteur pour y faire la promotion de la Fédération. Il agit également à titre de personne ressource pour les syndicats régionaux et assure la coordination de l'assemblée générale annuelle. Il répond aux demandes des médias, prépare et rédige différents articles, textes et reportages sur l'établissement en agriculture et la relève agricole. Il participera, au besoin, aux rencontres du conseil d'administration. Il pourra également assumer la responsabilité de certains dossiers d'actualité. Enfin, il est responsable de la mise à jour du site web.

Exigences :

- Baccalauréat en communication ou dans un domaine connexe ou l'équivalent
- Trois années d'expérience pertinente dans le milieu agricole, de préférence en communication et en appui aux groupes
- Habile communicateur, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Aptitudes pour les relations interpersonnelles
- Sens de l'organisation et de la planification du travail
- Capacité de travailler à distance
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique dans un environnement Windows
- Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- Détenir un permis de conduire valide

Les personnes intéressées ont jusqu'au **28 octobre 2005** pour déposer leur curriculum vitae à
Fédération de la relève agricole du Québec - Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 4E7
en indiquant le numéro de recrutement : **B122.15.05.01**

Si vous postulez par courrier électronique, seules les candidatures reçues à emploi@upa.qc.ca seront considérées.

Nous vous remercions de soumettre votre candidature. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

L'utilisation du masculin ne vise qu'à alléger le texte et ne doit pas être perçue comme discriminatoire.

NOUVELLES BRÈVES

ENTENTE FRAQ – AGRI-GESTION

Agri-Lacta enfin disponible à moindre coût pour les membres de la relève agricole

Depuis janvier 2005, une entente spéciale est intervenue entre la FRAQ et Agri-Gestion. Afin d'encourager les jeunes à utiliser des outils de gestion adaptés à la réalité agricole, cette entente prévoit des rabais pouvant aller jusqu'à 50% sur le prix des logiciels Agri-Compta et Agri-Champs, tout en garantissant 100% du service. Depuis septembre dernier, le logiciel de gestion des troupeaux laitiers, Agri-Lacta, fait également parti de cette entente. C'est donc dire que les membres de la FRAQ bénéficieront d'un rabais de 300 \$ sur le prix normal. Pour en apprendre davantage sur le logiciel Agri-Lacta ou la promotion, consultez le www.agrigestion.ca

VALEUR DES TERRES

La Financière agricole du Québec vient de lancer la première édition d'une nouvelle publication annuelle sur la valeur des terres au Québec. Cet outil permet de réaffirmer haut et fort que l'accès aux biens de produc-

tion — et surtout le foncier et le quota — représente un véritable frein à l'établissement d'une relève compétente dans nombre de régions. L'étude nous apprend que :

« au cours de la période de 1990-2004, la valeur des terres agricoles et des terres en culture transigées au Québec a été multipliée par près de 4. [...] L'augmentation de la valeur moyenne des terres en culture transigées a aussi été marquée par une augmentation de 287 % en quinze ans (de 1771 \$/ha à 6849 \$/ha). Le taux de croissance de la valeur moyenne des terres s'est nettement accéléré à partir de 1995 [...] ».

Parmi les facteurs qui influencent la demande, notons :

- Besoins en superficie pour l'épandage
- Disponibilité des liquidités issues de la vente de quota
- Performance plus modeste des placements alternatifs

Est-ce dire que la terre est perçue comme un placement spéculatif qui rapporte gros, au détriment de l'établissement d'une relève? Il n'y a qu'un pas à franchir pour y répondre par l'affirmative. Malheureusement !

Un coup de pouce pour la relève!

**100 % du service,
50 % du prix!**

Promotion sur les logiciels Agri-Compta II, Agri-Champs II et Agri-Lacta

Agri-Gestion offre, aux membres de la FRAQ, un rabais de 50 % ou moins à l'achat d'un de ces trois logiciels



Pour rejoindre Agri-Gestion

Tél. : 1-800-463-7283

www.agrigestion.ca

La publication de ce bulletin est rendue possible grâce à la participation financière de



Le FRAQassant

